

## Coopération de la Commission économique européenne avec les Pays en voie de développement dans le secteur industriel alimentaire.

J.J. RATEAU\*

Cette communication correspond tout à fait aux préoccupations de la Commission et en particulier de la division des «industries des produits alimentaires» à laquelle j'appartiens puisque nous nous efforçons actuellement de définir le cadre et le contenu de la politique de la Commission de demain dans ce secteur et que nous savons pertinemment que la place du Tiers Monde sera déterminante pour son avenir. Mais avant de vous parler de la coopération de la Commission dans ce secteur, permettez-moi de vous dire quelques mots sur l'importance de celui-ci.

Le secteur industriel alimentaire constitue une des premières - certains diront la première - industries manufacturières de la Communauté. Ainsi, en 1976, dernière année pour laquelle nous disposions de données statistiques pour l'ensemble de la Communauté, avec 2,2 millions d'emplois dans 12.900 entreprises, le secteur des IAA représentait 9 p. 100 de l'emploi industriel communautaire, ce qui le situait à la troisième place des industries manufacturières. Il réalisait cette même année, un chiffre d'affaire de 152 MM d'uce<sup>1</sup> soit 17,7 p. 100 du chiffre d'affaire total de l'industrie avec une valeur ajoutée de 31 MM d'uce soit 10,1 p. 100, ce qui en faisait, pour ces deux critères, la première industrie de la Communauté.

Autre critère d'appréciation, il s'agit de la première industrie manufacturière au Royaume-Uni, dans le Bénélux, au Danemark et en Irlande et de la deuxième en France. Enfin son développement conditionne directement le devenir de l'agriculture et même notre mode de vie, de telle sorte qu'il est normal que la Commission lui accorde le plus grand intérêt.

\* - Administrateur principal à la Commission des Communautés européennes.

Communication faite à la 5e Session du Comité international permanent de la Conserve, Cannes, le 7 mai 1980.

<sup>1</sup> uce : unité de compte européen.

Il faut bien reconnaître que par rapport à d'autres secteurs industriels les IAA dans leur ensemble n'inspirent pas d'inquiétude. La Communauté représente en effet un marché de 260 M d'habitants et peut-être dans quelques années de 320 M lorsque l'Espagne, la Grèce et le Portugal nous auront rejoint. La population communautaire est, de plus, fortement urbanisée, à niveau de vie élevé, elle dispose de circuits de distribution et de restauration collective en croissance ainsi que de moyens de conservation et de préparation culinaires performants. La demande de produits alimentaires est donc difficilement réductible. Elle est de plus, particulièrement favorable pour les branches et les entreprises de pointe aptes à l'innovation et situées à proximité des grands centres urbains.

Les points faibles du secteur tiennent au fait que la population européenne connaît une croissance démographique lente, voire régressive, dans certains pays, et que les nutritionnistes estiment d'une manière générale que l'homme occidental moderne mange trop et que beaucoup de maladies qui l'affectent sont dues à cette consommation excessive ou mal équilibrée (maladie cardio-vasculaire, alcoolisme, obésité, etc.).

Enfin un certain nombre de branches, comme celle de la conserve, pourraient connaître dans les années à venir des difficultés accrues par le fait de la concurrence des pays tiers si des mesures de restructuration, de modernisation et de recherche, n'étaient entreprises à temps.

Dans le contexte de crise dans lequel se trouve l'économie occidentale et même mondiale, les pronostics, quant au secteur industriel alimentaire de la CEE, demeurent donc globalement optimistes malgré un certain plafonnement quantitatif de la demande et une concurrence internationale accrue. Une croissance globale du secteur est même possible

si l'industrie alimentaire communautaire se lance à la conquête de marchés nouveaux dans les pays développés comme le Japon ou les Etats-Unis, et développe la coopération avec les pays du Tiers Monde, point que je vais développer à présent.

L'accroissement prévisible des populations du Tiers Monde entraînera une augmentation de la population mondiale de plus ou moins 4.3 milliards actuellement à plus ou moins 6 milliards en l'an 2000, c'est-à-dire dans vingt ans. Ceci nécessitera une mobilisation de tous les secteurs industriels et surtout du secteur industriel alimentaire sous peine de connaître la généralisation de la pénurie avec le cortège de troubles, de violences et d'anarchie qu'elle ne manquera pas de produire dans tous les pays.

Dans les pays du Tiers-Monde, la croissance démographique s'accompagnera de la migration de la campagne vers les villes des couches de populations les plus démunies (\*). Dans ces pays il sera donc demandé aux industries alimentaires :

- de stocker et de conserver les denrées agricoles produites ou importées pour éviter les pertes et le gaspillage qui font disparaître actuellement dans certains pays jusqu'à 50 p. 100 des denrées disponibles ;
- de produire des aliments bon marché et équilibrés en fonction notamment des besoins de populations très jeunes (nutrition de la croissance, de la grossesse et de l'allaitement) ;
- d'assurer par un conditionnement approprié une qualité satisfaisante à leurs produits malgré les conditions médiocres de transport, de stockage, de distribution et de préparation culinaire ;
- d'accroître les exportations de produits tropicaux pour lesquels il existe une forte demande sur le marché mondial (café, thé, cacao, huiles, fruits, ...) en augmentant le plus possible le degré de transformation et par suite la valeur ajoutée de ces produits. Les mesures actuellement prises par certains pays comme par exemple le Brésil, les Philippines ou la Malaisie, pour réduire les exportations de produits bruts au profit de produits dérivés plus élaborés, seront donc étendues à la plupart des produits alimentaires exportés par ces pays ;
- d'exporter des produits alimentaires concurrents de ceux des pays développés en profitant des conditions de production avantageuses dont ils disposent. L'importance de la demande en produits de premières nécessités et les limites de la production agricole dans ces pays ainsi que les gains

globalement marginaux et aléatoires qu'ils peuvent retirer de ces exportations, limiteront cependant les possibilités d'exportation en volume et aux produits de première transformation. D'ores et déjà, les exportations alimentaires des pays en voie de développement ont une part de marché mondial en diminution (28 p. 100) et se développent moins vite que leurs importations.

La croissance de la production industrielle alimentaire dans les pays du Tiers Monde sera donc forte et concernera principalement les denrées essentielles pour les populations locales ainsi que l'exportation des denrées tropicales de plus en plus élaborées. Cependant, le degré de croissance de cette industrie qui assure déjà 20 p. 100 de l'emploi industriel et de 20 à 30 p. 100 de la valeur ajoutée industrielle dans les pays en voie de développement (115 MM de dollars en 1975 pour un chiffre d'affaire de 300 MM de dollars) dépendra de l'accroissement de la productivité agricole dans ces pays, des importations en provenance des pays développés et aussi de la coopération avec ces pays.

Avec une croissance mondiale moyenne de 4 p. 100 actuellement, le secteur industriel alimentaire demeurera donc dans les années à venir le premier ou le second secteur industriel mondial.

Sur le plan des structures, il n'est pas certain que disparaîtront les petites ou moyennes entreprises bien adaptées à leur marché et à l'innovation. Par contre, il est certain que l'essor de ce secteur nécessitera une capacité d'investissement, de recherche et de concurrence favorable aux grandes entreprises multinationales. La position dominante des grandes firmes privées, comme Unilever ou Nestlé, ou coopératives comme Union laitière normande ou Sudvieh - Sudfleisch devrait donc s'accroître. En Amérique latine signalons que l'organisme interétatique Sistema Económico Latino Americano (SELA) prévoit la création d'une société multinationale publique avec participation du secteur privé, destinée à couvrir les besoins alimentaires de tous les pays d'Amérique latine (en 1978, quatorze pays participaient à l'élaboration du projet).

Ces perspectives expliquent l'intérêt nouveau que portent à ce secteur des branches qui lui étaient jusqu'alors étrangères comme l'industrie mécanique (en Belgique, Fabrimétal a fait de l'industrie alimentaire son objectif prioritaire), l'industrie automobile (Renault-Fiat), l'industrie aéronautique (Boeing), l'industrie du verre (BSN), l'industrie pétrolière (B.P.-Elf Erap), l'industrie chimique (I.C.I.), la recherche (Institut Pasteur-Battelle), et bien d'autres qui entreprennent études et recherches sur le secteur ou même y investissent déjà.

Mais si dans ce contexte, la coopération nord-sud apparaît indispensable, elle s'avère aujourd'hui insuffisamment développée au niveau de la recherche, du développement, des procédés, de l'assistance technique, des investissements, de

(\*) - Les principales villes de l'an 2000 seront Mexico (32 M), Sao Paulo (26 M), Calcutta (20 M), Bombay, Séoul, Pékin, Shanghai, Rio de Janeiro (19 M), etc.

la prospection des marchés, etc.

Ainsi en matière de recherche, l'analyse du répertoire des centres de recherche industrielle alimentaire de la Communauté et des ACP (que la Commission a publié en avril 1980) montre que, dans le cas des industries de la conserve, on dénombre sept instituts spécialisés dans la CEE et aucun dans les cinquante-huit pays ACP, alors qu'il s'agit d'une industrie d'avenir pour ces pays. Pour l'ensemble du secteur, le répertoire a dénombré dans la CEE, quatre-cent-sept centres de recherche disposant de plus ou moins quatre-mille-neuf-cents chercheurs de niveau universitaire et dans les ACP seulement dix-sept employant cent-soixante-neuf chercheurs. Un répertoire similaire réalisé en 1976 par la FAO en Amérique latine montre que la situation y est nettement plus favorable mais sans pour autant qu'elle puisse paraître satisfaisante. La connaissance des problèmes spécifiques aux pays tropicaux étant indispensable à l'essor de l'industrie alimentaire dans ces pays, on comprend aisément la nécessité de promouvoir la coopération scientifique.

Mais ce qui est vrai en matière de recherche, l'est également en matière de technologie, de savoir-faire, de capital, de création de marchés. Sur le plan des investissements, par exemple, on estime le coût moyen des investissements par emploi créé à 100.000 dollars avec une fourchette allant de 20.000 à 300.000 dollars selon la branche considérée. Il est donc indispensable d'associer le secteur privé à la coopération. Or, si elle peut être encouragée par les pouvoirs publics, il convient de se rappeler que la coopération industrielle ne se décrète pas et qu'elle ne pourra se développer que dans un climat de confiance et dans le respect des intérêts légitimes des partenaires.

Au niveau communautaire, il est difficile de faire le recensement des actions de coopération engagées dans ce secteur. Avec le Fonds européen de Développement, la Banque européenne d'Investissement, l'Aide alimentaire et, depuis la première convention de Lomé, le Stabex et le Centre pour le Développement industriel, la Communauté dispose de moyens importants. Cependant, le secteur industriel alimentaire est considéré comme relevant tantôt de l'Agriculture, tantôt de l'Industrie, de telle sorte qu'il est pratiquement impossible de faire un relevé exact des actions de coopération qui lui sont consacrées spécifiquement. Disons seulement qu'en incluant de plus en plus l'industrie et les produits industriels dans son aide, en accroissant l'aide alimentaire qui atteignait déjà 400 M d'uce en 1978 et qui pourra désormais concerner les produits de deuxième transformation, et enfin en élaborant une nouvelle politique d'exportation dans le secteur alimentaire en matière de stocks, de crédits et de restitution notamment, la Communauté devrait jouer un rôle de plus en plus actif dans ce secteur et inviter l'industrie privée à s'intéresser de plus en plus à la coopération avec le Tiers-Monde.

Je voudrais, en guise de conclusion, signaler qu'à l'instigation de l'un de mes anciens professeurs, M. René DUMONT, la Zambie vient de constituer un «Comité de guerre pour l'Alimentation». Ceci prêterait à sourire si nous ne connaissions les problèmes gigantesques de ce pays et de bien d'autres malheureusement en Afrique et ailleurs. C'est pourquoi je pense que l'industrie doit s'engager sans réserve dans cette voie car il y va de l'intérêt et du devenir de ce secteur, mais aussi et surtout il y va du devenir des populations du Tiers Monde et, soyons-en persuadés, de celui de la paix mondiale et de l'humanité.

**LISTE DES CENTRES DE RECHERCHES  
SUR L'APPERTISATION**  
relevés dans le répertoire des Centres de Recherche  
industrielle alimentaire de la CEE et des ACP

*Remarque : Le code (B.c.1 par exemple) qui figure après le nom de chaque centre est le code de classement utilisé dans le répertoire.*

**I - Centres de recherche spécialisés (7 centres)**

Belgique : Institut national pour l'Amélioration des  
Conserves de Légumes (B.c.4)

Allemagne : Institut für Konserventechnologie (D.p.1)

France : Centre technique des Conserves de Produits  
agricoles (F.c.6)

Centre technique de la Salaison, Charcuterie et Conserves  
de Viande (F.c.7).

Institut Appert (F.c.8)

Centre de Recherche du Fer blanc (F.c.20)

Italie : Stazione sperimentale per l'Industria delle Conserve  
Alimentari (I.m.2.2)

**II - Centres sur la Recherche alimentaire tropicale (6)**

France : Institut d'Elevage et de Médecine vétérinaire des  
Pays tropicaux (F.c.1)

Institut de Recherche sur les Fruits et Agrumes (F.c.14)

Royaume-Uni : Tropical Products Institute (UK.m.8)

Ethiopie : Ethiopian Nutrition Institute

Jamaïque : Food Technology Institute (Jam.m.1)

Sénégal : Institut de Technologie alimentaire (Sen.m.1)

**III - Autres centres de recherche (41).**

Belgique : Laboratorium voor Levensmiddelen Conservering  
(B.u.5.3)

Danemark : Landbrugsministeriets Slagteri-og Konserver-  
laboratorium (DK.m.1)

Forskningslaboriet for Grønt-og Frugtindustri  
(DK.m.3)

Fiskeriministeriets Forsøgslaboratorium (DK.m.4)

Danmarks Lærhøjskole (DK.u.2)

Slagteriernes Forskinginstitut (DK.c.1)

Allemagne : Institut für Biochemie und Technologie (D.m.2)

Bundesanstalt für Milchsforchung (D.m.4)  
 Tierärztlichen Hochschule (D.u.7)  
 Fachsgruppe Lebensmitteltechnologie (D.u.8)  
 Institut für Lebensmittelverfahrenstechnik (D.u.9)  
 Institut für Obst-und Gemüseverarbeitung (D.u.14)  
 Maizena Gesellschaft (D.i.5)  
 France : INRA (F.m.3.3 et F.m.3.6. et F.m.3.11)  
 Ecole nationale supérieure des I.A.A. (F.m.4.3)  
 Ecole nationale vétérinaire (F.m.5)  
 Institut scientifique et technique des Pêches maritimes  
 (F.m.7)  
 Université de Nantes (F.u.6.2)  
 Barbier Dauphin (F.i.3)  
 Buitoni (F.i.5)  
 J. Morey et Fils (F.i.12)  
 Olida (F.i.13)  
 William Saurin (F.i.21)  
 Irlande : University College de Cork (IRL.u.1)

University College Dublin (IRL.u.2)  
 Irish Sugar Company Limited (IRL.i.2)  
 Italie : Università di Milano (I.u.8.8)  
 Cirio (I.i.10)  
 Monda s.p.a. (I.i.15)  
 Salumificio Francesco Vismara (I.i.20)  
 Pays-Bas : Institut IBVL (NL.m.4)  
 Stichting Instituut voor Toepassing van Atoomenergie in  
 de Landbouw (NL.m.7)  
 Landbouwhogeschool- Wageningen (NL.u.2)  
 TNO (NL.e.1)  
 Royaume-Uni : Hannah Research Institute (UK.m.2)  
 Campden Food Preservation Research Association  
 (UK.c.3)  
 BFMIRA (UK.c.5)  
 H.J. Heinz (UK.i.11)  
 Spillers Limited (UK.i.21)

## IV - Nombre de centres

Centres	B	DK	D	F	IRL	I	NL	UK	CEE	ACP	total
spécialisés	1		1	4		1			7		7
tropicaux				2				1	3	3	6
autres	1	5	7	12	3	4	4	5	41		41
total	2	5	8	18	3	5	4	6	51	3	54

## V - Nombre de chercheurs (niveau universitaire) travaillant dans ces centres.

Centres	B	DK	D	F	IRL	I	NL	UK	CEE	ACP	total
spécialisés	3		2	18		27			50		50
tropicaux				157				134	291	29	320
autres	8	76	124	76	19	26	39	233	601		601
total	11	76	126	251	19	53	39	367	942	29	971



**DARBONNE**  
 SOCIÉTÉ CIVILE DARBONNE

Siège social : 6, boulevard JOFFRE  
 91490 MILLY-LA-FORET BP. 8  
 Tél. (6) 498.95.95 --- Téléx 690373

**GRIFFES d'ASPERGES**

Tous nos pieds-mères sont issus de méristèmes

**PLANTS de FRAMBOISIERS**

Pour toutes informations sur nos productions  
 DEMANDER NOTRE CATALOGUE GRATUIT

..... Une visite en vaut la peine

**PLANTS de FRAISIERS**

Sélection Darbonne n°4  
 Nouveauté : sélection Darbonne n°3  
 La gamme complète  
 des nouveaux hybrides INRA